

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 31 mai 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 31^e jour du mois de mai 2021, à 20 h par vidéoconférence, conformément à l'autorisation temporaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe/greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Embauche – Journalier
2. Modification de la résolution numéro 2021-04-098 – Lignage de chaussée 2021
3. Modification du nom de la rue du Boisé par la rue de la Sapinière
4. Directive de changement – Réfection de la rue des Saphirs
5. Autorisation de dépenses – Travaux pont de la rivière Montmorency
6. Autorisation d'appel d'offres sur invitation – Modernisation du poste des Émeraudes
7. Période de questions :
 - 7.1 Membres du Conseil
 - 7.2 Public
8. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

2021-05-162

1. Embauche – Journalier

Considérant la volonté du Conseil municipal pour que la Municipalité effectue elle-même la tonte, le fauchage et le déneigement de ses différents immeubles;

Considérant que le service des travaux publics doit procéder à l'embauche d'un journalier pour effectuer l'ensemble des tâches nécessaires à ce nouveau service;

Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée;

Considérant le processus de sélection des candidats;

Considérant que le candidat proposé répond aux exigences du poste;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur David Côté au service des travaux publics pour un poste temporaire de journalier soit du 31 mai au 12 novembre 2021.

- 2021-05-163 2. **Modification de la résolution numéro 2021-04-098 – Lignage de chaussée 2021**
- Considérant** la résolution numéro 2021-04-098 autorisant des dépenses pour le lignage de chaussée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité pour l'année 2021 pour un montant estimé de 18 268,25 \$ plus les taxes, selon les prix unitaires au bordereau.
- Considérant que** la compagnie A1 Lignes Jaunes n'est pas en mesure de respecter les délais prescrits ;
- Considérant que** l'item numéro 2,1,1 de la soumission pour un montant de 6 890,88 \$ plus taxes doit être retiré du contrat;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de modifier l'offre de service de la compagnie A1 Lignes Jaunes pour le lignage de chaussée pour un montant ajusté de 11 377,37 \$ plus les taxes.
- 2021-05-164 3. **Modification du nom de la rue du Boisé par la rue de la Sapinière**
- Considérant** la recommandation du Conseil municipal;
- Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement que le nom de la rue du Boisé soit remplacé par celui de « rue de la Sapinière » et qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Commission de toponymie du Québec pour approbation.
- 2021-05-165 4. **Directive de changement – Réfection de la rue des Saphirs**
- Considérant** la résolution numéro 2020-07-167 accordant le contrat pour la réfection de la rue des Saphirs dont l'installation des services municipaux à Construction & Pavage Portneuf inc.;
- Considérant** la directive de changement OC-04 datée du 25 mai 2021 pour la préparation et la mise en place de dalles de béton avec agrégats apparents pour les adresses suivantes : 146, rue des Saphirs, 147, rue des Saphirs et 170, rue des Saphirs;
- Considérant** la description des changements demandés aux travaux par l'équipe de professionnels au dossier afin de finaliser la réfection de la rue des Saphirs;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser la directive de changement pour un montant de 25 338,10 \$, plus les taxes.
- 2021-05-166 5. **Autorisation de dépenses – Travaux pont de la rivière Montmorency**
- Considérant** les travaux de réfection du pont de la rivière Montmorency;
- Considérant** la recommandation du directeur du service des travaux publics;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement de procéder aux travaux de réfection du pont de la rivière Montmorency en collaboration avec la Ville de Québec.
- Les sommes seront prises à même le règlement d'emprunt numéro 2016-1006.

2021-05-167

6. Autorisation d'appel d'offres sur invitation – Modernisation du poste des Émeraudes

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres pour le service des travaux publics;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la modernisation du poste des Émeraudes;

Considérant les articles 934 à 936 du Code municipal du Québec, concernant l'adjudication des contrats municipaux par appels d'offres sur invitation;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à l'appel d'offres sur invitation pour la modernisation du poste des Émeraudes.

7. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 04 s'est terminée à 20 h 05.

2021-05-168

8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 05.

ASSISTANCE : 0 personne

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».